



## MOT DE LA PRÉSIDENTE

À travers l'effervescence de la rentrée scolaire, nous voulons prendre le temps de vous accueillir et souhaiter à chacun et chacune de vous une année empreinte de sérénité.

Avec l'entrée en vigueur de notre nouvelle convention, le devoir de l'équipe syndicale sera de vous informer sur l'impact des changements dans votre quotidien de travailleur. Votre devoir de personnel de soutien syndiqué sera d'analyser, de questionner et de mettre en lien ces nouveautés, car vous êtes nos yeux et nos oreilles dans les écoles, bureaux et services de notre commission scolaire. C'est ensemble que nous arriverons à obtenir une application juste et équitable de notre contrat de travail!



À l'aube de cette nouvelle année scolaire, nous tenons à vous exprimer notre fierté à faire connaître et reconnaître le travail de personnel de soutien scolaire ainsi qu'à vous représenter!

« Engagés pour notre avenir! »

Annie Boily

### Nomination des agentes et agents de liaison et des substituts 2016-2017

C'est le temps de penser à nommer votre agente ou agent de liaison pour l'année 2016-2017. Nos statuts et règlements prévoient le 30 septembre comme échéance, toutefois, nous vous demandons de procéder à cette nomination dans les prochains jours afin de faciliter les échanges avec vous.

Les membres de chaque école, service et centre se réunissent pour élire une agente ou un agent de liaison et un substitut. Il y a possibilité d'élire deux (2) agents (es) dans les établissements où plus de vingt-cinq (25) membres du personnel de soutien sont affectés.

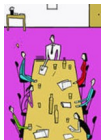
L'agente ou l'agent transmet l'identité des personnes nommées au syndicat sur le formulaire prévu à cet effet. Le formulaire vous a été envoyé récemment.

### Stagiaires

L'accueil et la supervision de stagiaires se font toujours sur une base volontaire de la part de l'employé(e) de soutien.

Vous n'avez aucune obligation de le faire si cela ne vous convient pas.

*Convention collective, Clause 2.1-03.*



### Pauses

Pour tout le personnel : La salariée ou le salarié a droit à quinze (15) minutes payées de repos, par demi-journée (1/2) de travail, prises vers le milieu de la période. Pour le personnel des services directs aux élèves : Si vous faites 2 ½ heures continues ou non par demi-journée peu importe la classe d'emplois, vous avez droit à une pause de quinze (15) minutes incluse dans votre poste (le cumul ou l'ajout de temps en cours d'année peut donner droit à une pause).

*Source: Arrangement locaux - Annexe C*



### Journée nationale du personnel de soutien le 29 septembre 2016

- Venez rigoler et vous bidonner avec STEEVE DIAMOND ! Gracieuseté par Les Protections RésAut CSQ la Personnelle.
- Cette année, nous vous donnons rendez-vous à la salle communautaire de Saint-Simon-Les-Mines. Les invitations sont distribuées dans les écoles.
- 195 places sont disponibles.
- Nous vous attendons en grand nombre!



### Conseil d'établissement 2016-2017

À chaque année, avant la fin de septembre, le personnel de soutien doit nommer son ou ses représentants sur le conseil d'établissement de son école.

Le nombre total des membres du personnel, incluant le service de garde s'il y a lieu, doit être égal au nombre de parents. Vous recevrez, sous peu, une feuille d'information sur la représentation au conseil d'établissement. Le mandat est d'un an.

Mise en garde : il ne faut pas céder le ou les sièges du personnel de soutien.

### Adhésion au syndicat

Il est important de vérifier si vous nous avez bien expédié le **Formulaire d'adhésion au syndicat** que vous avez reçu lors de votre embauche à la CSBE.

Cela vous donne le droit de voter lorsque l'assemblée doit se prononcer, par vote, sur un ou des sujets à l'ordre du jour.

Si nous n'avons pas reçu votre **Formulaire d'adhésion au syndicat**, votre nom n'apparaîtra pas sur la liste électorale et vous perdrez ainsi votre droit de voter.

### Élections d'octobre 2016 à l'exécutif du syndicat

Selon les statuts et règlements du SPSS (CSQ), à l'article 4.5, deux postes de l'exécutif devront être comblés en octobre 2016. Il s'agit de la vice-présidence au secrétariat et à la trésorerie et de la 2<sup>e</sup> vice-présidence secteurs administratif, technique et manuel.

La période de mise en candidature se terminera le 16 septembre 2016.

Vous recevrez la liste des candidates et des candidats en même temps que la convocation à l'assemblée générale d'octobre 2016.

*Guyline Gravel, présidente d'élections*

### Congrès du FPSS à Rivière-du-Loup

Sous le thème « Engagés pour notre avenir! », le Congrès a eu lieu les 7, 8 et 9 juin derniers auquel ont participé Martine Couture, Marc Bernard et Lyne Vaillancourt.

Il y a eu l'élection de l'exécutif de la Fédération pour un mandat de 3 ans : Éric Pronovost élu à la présidence, Francine Leduc à la vice-présidence aux relations du travail et à la vie professionnelle et Mélanie Renaud élue La vice-présidence aux communications, au secrétariat et à la trésorerie.

La formation des différents comités a eu lieu sur place. L'exécutif nous a fait un bilan très positif du triennat dernier. On peut dire que la visibilité et la reconnaissance du personnel de soutien scolaire ont dépassé les objectifs fixés en grande partie grâce à chacun de vous. Voici les orientations pour le triennat prochain :

**Thème 1** : Développer notre vision et nos actions politiques

**Thème 2** : Approfondir nos dossiers de vie professionnelle

**Thème 3** : Au cœur de l'éducation

**Thème 4** : Consolidation et développement de notre organisation

**Thème 5** : Afin de préparer la prochaine négociation

Nous avons eu à nous prononcer sur les modifications aux statuts et règlements de la Fédération. Entre autre, comme nouveauté, il y aura dorénavant des Conseils fédéraux de négociation.

Ce fût un Congrès très enrichissant et intéressant!

*Lyne Vaillancourt,  
Pour la délégation*

Veuillez noter que le site Facebook n'est plus en fonction. Continuez à nous suivre sur le site : <http://www.spss.lacsq.org>



## Abolition de la réforme de l'assurance-emploi de 2013



Bonjour,

Nous arrivons à peine à le croire! Nous venons d'apprendre que la réforme de l'assurance-emploi du gouvernement conservateur, entrée en vigueur en 2013, est officiellement abolie depuis le 3 juillet dernier. C'est une excellente nouvelle pour tous nos membres qui sont au chômage en période estivale.

Concrètement, les catégories de prestataires en fonction du nombre de semaines de prestations reçues au cours des cinq dernières années (travailleuse ou travailleur de longue date, prestataire occasionnel, prestataire fréquent) n'existent plus depuis le 3 juillet 2016. De plus, la définition d'emploi convenable instaurée en 2013 a été abrogée à cette même date et remplacée par l'ancienne définition.

Rappelons que l'ancienne disposition redevenue en vigueur prévoit qu'il est possible, pendant un délai raisonnable, de limiter ses recherches à des emplois offrant essentiellement les mêmes conditions et avantages que l'emploi précédent. La durée de ce délai raisonnable peut varier en fonction du nombre d'années pendant lesquelles une personne a occupé son emploi précédent. Pour plus de détails, veuillez consulter le site suivant : [http://www.edsc.gc.ca/fr/edsc/lois/assurance\\_emplois\\_changements\\_2016.page](http://www.edsc.gc.ca/fr/edsc/lois/assurance_emplois_changements_2016.page).

Beaucoup d'entre vous, ont activement participé à la remarquable mobilisation de 2013 pour dénoncer cette horrible réforme, au sein de la Coalition québécoise contre la réforme de l'assurance-emploi dont la CSQ était membre. Il aura fallu trois ans et un changement de gouvernement pour y arriver, mais félicitons-nous collectivement d'avoir finalement obtenu l'abolition de cette réforme inacceptable.

Notons que l'attitude de l'actuel gouvernement libéral est encourageante. L'abolition de la réforme de 2013 est déjà le troisième geste important de ce gouvernement, après l'élimination de l'exigence des 910 heures d'emploi assurable pour les personnes devenant ou redevenant membres de la population active (depuis le 3 juillet 2016) et la diminution du délai de carence de deux à une seule semaine (à partir du 1er janvier 2017).

Cependant, nous profitons de l'occasion pour vous rappeler qu'au-delà de ces victoires majeures et de concert avec les autres centrales syndicales et groupes de défense des chômeuses et chômeurs, la CSQ continue à revendiquer d'autres améliorations au régime d'assurance-emploi, notamment sur le plan des conditions d'admissibilité et de la durée des prestations. **C'est pourquoi, si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à signer la pétition des Sans-Chemise :**

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf1bjSdL1wq4h1EHwfyT8lcdwHT9LA7MI47FNTDErsBWwRg/viewform?c=0&w=1>.



Aux agentes et agents de liaison du Syndicat du personnel de soutien scolaire de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSQ)  
Afin de clarifier le questionnement de certaines et certains agents de liaison concernant la distribution de la documentation provenant du Syndicat, voici la liste des classes d'emplois du personnel de soutien. **N'oubliez pas les personnes qui font les remplacements.**  
**Nous vous demandons de communiquer avec nous si vous recevez trop ou pas assez de copies des documents. Merci !**

Acheteur(euse)	Ouvrier(ère) certifié d'entretien
Agent(e) de bureau classe I et classe II	Ouvrier(ère) d'entretien classe I, II et III
Agent(e) de bureau classe principale	Peintre
Aide conducteur véhicule lourd	Préposé(e) aux élèves handicapés
Aide de métier	Secrétaire
Aide général(e) de cuisine	Secrétaire de gestion
Appariteur(trice)	Secrétaire d'école ou de centre
Auxiliaire de bureau	Spécialiste en mécanique d'ajustage
Concierge	Soudeur(euse)
Concierge classe I et classe II	Surveillant(e) d'élèves
Conducteur(trice) de véhicule léger	Surveillant(e) sauveteur
Conducteur(trice) de véhicule lourd	Technicien(ne) en audio-visuel
Cuisinier(ère) classe I, II et III	Technicien(ne) en éducation des adultes
Éducatrice Passe Partout	Technicien(ne) en travail social
Éducatrice(teur) en service de garde	Technicien(ne) en administration
Éducatrice(teur) en service de garde classe principale	Technicien(ne) en arts graphiques
Électricien(ne)	Technicien(ne) en bâtiment
Électricien(ne) classe principale	Technicien(ne) en documentation
Gardiennne	Technicien(ne) éducation spécialisée
Magasinier(ère) classe I et classe II	Technicien(ne) en formation professionnelle
Magasinier(ère) classe principale	Technicien(ne) en informatique
Mécanicien(ne) classe II	Technicien(ne) en informatique classe principale
Mécanicien(ne) de machines fixes	Technicien(ne) en loisirs
Menuisier(ère)	Technicien(ne) en service de garde
Opérateur(trice) en imprimerie	Technicien(ne) en transport scolaire
Opérateur(trice) en informatique classe I	Technicien(ne) en travaux pratiques
Opérateur(trice) en reprographie	Technicien(ne) en organisation scolaire
	Technicien(ne) interprète



**ajusto**

**CONDUISEZ PRUDEMMENT ET  
CONOMISEZ AVEC LE PROGRAMME  
AJUSTO DE LA PERSONNELLE**

La Personnelle s'engage à rendre les routes plus sûres en offrant **Ajusto**™. Ce programme d'assurance bas sur l'usage vous permet de suivre en tout temps vos habitudes de conduite sur votre téléphone intelligent et de les améliorer.

Adh. rez au programme Ajusto dès aujourd'hui! Demandez une soumission.

lapersonnelle.com/ajusto

1 888 476-8737

Assurances auto, habitation et entreprise

Assureur choisi par la CSQ

Certains conditions, exclusions et limitations s'appliquent. Ajusto est assuré auprès de La Personnelle qui est signée La Personnelle, assurance-généraliste inc. au Québec et La Personnelle, compagnie d'assurance en Ontario. Ajusto est une marque de propriété de Desjardins Assurances-généralistes inc. voir le site personnel sur La Personnelle, assurances-généralistes inc. et La Personnelle, compagnie d'assurance. Le tableau s'applique plus certains avantages et garanties supplémentaires. Notez qu'il sera automatiquement appliqué la prime tiers du renouvellement.

### Agenda

- 15 août : Affectation SDÉ 4e étape
- 16 août : Affectation SDÉ 5e étape
- 24 août : Exécutif
- 30 août : Rencontre membres ARTB
- 7 septembre : Rencontre comité de jeunes
- 7 septembre : Rencontre comité Journée nationale du personnel de soutien

## Bonne rentrée !

« Tout enfant atteint par le virus du plaisir de la lecture est vacciné contre l'échec scolaire »

Alexandre Jardin

*Vous avez des questions, nous sommes là pour vous répondre.  
N'hésitez pas à communiquer avec nous au 228-1885 ou sans frais au 1 877 228-1885, il nous fera plaisir de vous répondre.*